



SESSION 2025 DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DES HAUTS  
FONCTIONNAIRES ET EXPERTS DE L'AFRIQUE CENTRALE ET DE L'EST (CIE)



# CIE 2025

INVESTIR DANS LES CAPACITÉS  
DE PRODUCTION ET LE COMMERCE  
POUR UN FUTUR RÉSILIENT

1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025



## NOTE CONCEPTUELLE

**4<sup>ème</sup> Session conjointe du Comité  
Intergouvernemental des Hauts fonctionnaires et  
d'Experts de l'Afrique Centrale et de l'Est**

**THEME**

**Investir dans les capacités de production et le  
commerce pour un avenir résilient**

**Note conceptuelle**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les Bureaux sous-régionaux pour l'Afrique Centrale et de l'Est de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) organiseront pour la quatrième année consécutive en collaboration avec le Ministère de l'Economie, des Finances, de la Dette, des Participations, et de la Lutte contre la vie chère, leur session conjointe du Comité Intergouvernemental des Hauts fonctionnaires et d'Experts (CIE) qui se tiendra par visioconférence le 1<sup>er</sup> octobre 2025, sous le thème « **Investir dans les capacités de production et le commerce pour un avenir résilient** ».

Le CIE supervise les activités des bureaux sous-régionaux de la CEA. Il s'agit d'un forum statutaire d'échange entre les experts originaires des Etats membres, des communautés économiques régionales, et de leurs institutions spécialisées, le secteur privé, les chercheurs, la société civile et les autres partenaires techniques et financiers. Le CIE se réunit chaque année pour établir et suivre la mise en œuvre du programme de travail des bureaux sous-régionaux, et pour discuter des questions et défis clés liés au développement économique et social de chaque sous-région afin de formuler des recommandations appropriées pour y répondre.

Le choix du thème de cette année découle des travaux de la précédente session conjointe du CIE, tenue à Yaoundé, au Cameroun, au cours de laquelle les experts de l'Afrique centrale et de l'Est ont recommandé à la CEA de réfléchir sur les questions de résilience économique, de production intérieure, de substitution des importations et de promotion des exportations, ainsi que leur rôle dans le processus de diversification économique.

L'investissement dans les capacités productives - la capacité à produire des biens et des services de manière efficace et compétitive - dans l'agriculture, le secteur manufacturier, l'infrastructure numérique et les services peut servir de catalyseur pour une transformation économique durable, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Le renforcement du commerce intrarégional et l'intégration dans les marchés mondiaux sont également des voies essentielles pour la résilience économique.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est largement considérée comme un facteur de changement pour les ambitions de développement de l'Afrique, avec un potentiel d'exportation total inexploité du commerce intra-africain estimé à 21,9 milliards de dollars (moyenne annuelle pour 2015-2019)<sup>1</sup>. Toutefois, pour tirer pleinement parti de ce potentiel, sa mise en œuvre doit s'accompagner de politiques supplémentaires visant à favoriser une croissance économique et une industrialisation inclusive. Conscients de cela, la plupart des gouvernements d'Afrique centrale et de l'Est se sont dotés de stratégies nationales de mise en œuvre de la ZLECAf, bien que des défis subsistent pour combler le fossé entre la conception de la stratégie et son implémentation. Actuellement, le commerce intrarégional est plus élevé en Afrique de l'Est qu'en Afrique centrale, avec 17 % contre 2 %

---

<sup>1</sup> UNCTAD Economic Development for Africa Report (2021): Reaping the Potential Benefits of the African Continental Free Trade Area for Inclusive Growth

des exportations totales en 2023<sup>2</sup>, mais dans les deux sous-régions, il reste en deçà de son potentiel.

Ce faible niveau de commerce intrarégional reflète non seulement les défis structurels et institutionnels, mais aussi l'absence de mise en œuvre des accords commerciaux existants qui ont entravé la formalisation et l'expansion des réseaux commerciaux. Dans les deux sous-régions, les barrières tarifaires et non tarifaires élevées et les infrastructures inadéquates, la lourdeur des procédures douanières et l'inefficacité des transports, augmentent considérablement les coûts de transaction et découragent le commerce formel.

La littérature indique que des tarifs élevés associés à un environnement réglementaire complexe poussent les acteurs économiques vers le commerce informel, lequel n'est pas pris en compte dans les statistiques officielles et ne contribue pas efficacement aux recettes de l'État<sup>3</sup>. En outre, une étude récente de la CEA en Afrique centrale a révélé qu'environ 80 % des commerçants informels transfrontaliers n'ont pas ou ont peu de connaissances des réglementations commerciales et de la ZLECAf, soulignant ainsi la nécessité d'une meilleure communication politique<sup>4</sup>.

En 2023, en Afrique centrale, 75 % de la population, environ 157 millions de personnes ont vécu une situation d'insécurité alimentaire modérée à grave, contre 65 %, c'est à dire 313 millions de personnes en Afrique de l'Est<sup>5</sup>. Cette situation est due à une faible productivité agricole, à un déficit en matière d'infrastructures, telles qu'une mauvaise connectivité routière et des installations d'entreposage frigorifique inadéquates, qui exacerbent les pertes post-récolte et limitent davantage le commerce de produits agroalimentaires périssables, compromettant ainsi la sécurité alimentaire<sup>6</sup>. La transformation et le commerce des produits agricoles constituent un moyen essentiel pour améliorer la sécurité alimentaire dans la région<sup>7</sup>.

**L'objectif de développement durable (ODD) 9 du Programme 2030 des Nations Unies, qui vise à « construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation », porte sur trois piliers essentiels du développement durable : les infrastructures, l'industrialisation et l'innovation. Cet objectif est particulièrement vital pour l'Afrique centrale et de l'Est, car il soutient l'ambition des régions de parvenir au développement et à la transformation économiques en renforçant les capacités de production et le commerce. En outre, l'ODD 9 s'aligne sur l'Objectif 2 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui se focalise sur la réalisation d'une croissance**

---

<sup>2</sup> UNCTADStat [accessed 07.02.2025].

<sup>3</sup> African Development Bank (AfDB) (2019) Central Africa Regional Integration Strategy Paper (2019-2025); World Bank (2018): Regionalism, Food Security, and Economic Development in Central Africa.

<sup>4</sup> UNECA (2023): Characteristics of Informal Cross-Border Trade in Central Africa - The case of the Three-border Zone: Cameroon-Gabon-Equatorial Guinea

<sup>5</sup> FAOStat 2024 [accessed 20 Jan. 2025]

<sup>6</sup> International Monetary Fund (IMF) (2023): Trade Integration in Africa: Unleashing the Continent's Potential in a Changing World; Brookings Institution (2024): The Future of African Trade in the AfCFTA Era.

<sup>7</sup> UNCTAD (2024): Trade against hunger - Exploring trade actions to fight acute food insecurity and the threat of famine.

**économique durable et inclusive sur l'ensemble du continent.** L'ODD 9 et l'Objectif 2 soulignent tous deux l'importance de construire une base solide d'infrastructures résilientes, d'encourager l'industrialisation et de promouvoir l'innovation pour assurer la prospérité et l'autonomie à long terme des nations africaines.

## **II. OBJECTIF**

La réunion annuelle du CIE rassemblera les parties prenantes gouvernementales, le secteur privé, les chercheurs, la société civile et les autres partenaires techniques et financiers pour discuter des politiques, des stratégies et des initiatives visant à renforcer les capacités de production, à promouvoir le commerce et à assurer un développement durable en Afrique centrale et de l'Est. L'objectif principal de cette session conjointe du CIE est d'identifier les principaux goulets d'étranglement et de proposer des interventions politiques réalistes qui renforcent les capacités de production et améliorent la résilience économique. Elle permettra également aux experts d'échanger sur les questions de développement économique et social, d'identifier des options de recommandations politiques réalistes, intégratives et durables en accord avec le thème de la réunion. La réunion s'efforcera, par ailleurs, d'intégrer les préoccupations des femmes et des jeunes dans les discussions.

La réunion du CIE se penchera plus particulièrement sur les points suivants :

- Évaluer l'état actuel des capacités de production dans les pays de l'Afrique centrale et de l'Est et identifier les principaux goulets d'étranglement du développement économique.
- Explorer les opportunités de politique et d'investissement qui peuvent stimuler l'industrialisation, la diversification économique et les chaînes de valeur régionales.
- Renforcer la coopération commerciale régionale par la mise en œuvre effective de la ZLECAf et identifier les mesures permettant de réduire les barrières commerciales et d'améliorer l'accès au marché.
- Faciliter le dialogue entre les gouvernements, les experts et les partenaires techniques et financiers sur des actions coordonnées pour la résilience économique et la transformation industrielle.
- Élaborer une feuille de route pour renforcer les investissements dans les secteurs productifs tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et l'infrastructure numérique, en mettant l'accent sur l'effet de levier de la ZLECAf pour l'intégration économique régionale.

## **III. FORMAT DE LA RÉUNION**

La réunion se déroulera sur une journée en mode virtuel. Des documents délibératifs préparés par la CEA seront présentés et discutés au cours de la réunion. Toutes les présentations seront suivies de discussions en séance plénière.

## **IV. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA RÉUNION**

Les participants disposeront d'une plateforme d'échange et de partage des meilleures pratiques. Les principales recommandations issues des délibérations constitueront des contributions précieuses à la stratégie de coopération de la CEA en Afrique centrale et de

l'Est, et à l'élaboration d'une feuille de route pour l'investissement dans les secteurs productifs (agriculture, secteur manufacturier, infrastructure numérique), laquelle sera élaborée avec un cadre de suivi des progrès de mise en œuvre, de tous les pays, des Communautés économiques régionales (CER) et d'autres parties prenantes.

A cet égard, les produits suivants sont attendus : (i) un relevé des conclusions qui résumera les présentations, les débats et leurs principales décisions, ainsi que des recommandations, notamment celles visant à améliorer les activités menées par les bureaux sous-régionaux d'Afrique centrale et de l'Est et ; (ii) un rapport qui rendra compte de manière détaillée des débats.

La réunion fera également des propositions sur le thème, la date et le lieu de la prochaine réunion du CIE.

## **V. PARTICIPATION ET PARTENARIAT**

Le Comité intergouvernemental réunira les représentants des États membres de l'Afrique centrale et de l'Est, de la Commission de l'Union africaine, des CER et des organes intergouvernementaux, ainsi que les représentants du secteur privé, des institutions internationales, des universités et des centres de recherche, et des organisations de la société civile, y compris des groupes de femmes et de jeunes, des groupes de travail stratégiques et d'autres parties prenantes concernées.

## **VI. DATE**

La session conjointe du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts d'Afrique centrale aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 par visioconférence.

## **VII. LANGUES DE TRAVAIL**

Les travaux se dérouleront en français, en anglais, en espagnol et en portugais, avec une traduction simultanée.

## **VIII. CONTACTS**

**M. Adama Ekberg Coulibaly**  
Email: [ekbergcoulibaly@un.org](mailto:ekbergcoulibaly@un.org)  
Tél.: (237) 659252824

**M. Mamadou Malick BAL**  
Email: [balm@un.org](mailto:balm@un.org)  
Tél. : (237) 222 50 43 46

**Mme. Emelang Leteane**  
Tél. : (250) 782 179 187  
Email: [leteane.uneca@un.org](mailto:leteane.uneca@un.org)